CAISSE
DE
CREDIT
MUNICIPAL
DE
DIJON

(Côte-d'Or)

EXTRAIT

du Registre des délibérations du Conseil d'Orientation et de Surveillance de la Caisse de Crédit Municipal de Dijon

Séance du 14 décembre 2022

Président : M DESEILLE François

Membres présents : M BERTHIER Christophe – Mme BONNERY Andrée – M DAVID Bruno – M MAGLICA Georges - M SAVONNET Bernard

Membres excusés : M REBSAMEN François, ayant donné pouvoir à M DESEILLE François – Mme TENENBAUM Françoise ayant donné pouvoir à M BERTHIER Christophe – M BORDAT Pierre ayant donné pouvoir à M SAVONNET Bernard

Objet de la délibération

3. Politique normative de l'établissement

3. 3. Présentation du plan de contrôle permanent de 2ème niveau pour l'année 2023

Les caisses de Crédit Municipal sont réglementées par les articles L 514-1 à L 514-4, D 514-1 à D 514-22 et R 514-23 à R 514-37 du Code Monétaire et Financier. En tant qu'établissements de crédit, elles sont soumises à la mise en œuvre d'un dispositif de contrôle interne conformément à l'arrêté du 3 novembre 2014 modifié.

L'organisation du contrôle interne :



Le plan de contrôle permanent de 2ème niveau pour l'année 2023 fera l'objet d'une présentation lors de la réunion du premier comité d'audit de l'année 2023.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Orientation et de Surveillance a adopté, à l'unanimité, le plan de contrôle permanent de 2ème niveau pour l'année 2023. Un reporting semestriel sera présenté au Conseil d'Orientation et de Surveillance sur l'activité de contrôle permanent.

La présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet de la Côte d'Or.

Pour copie certifiée conforme, Le Vice-Président,

François DESEILLE

(rups PESEUZ

PRÉFECTURE DE LA RÉGION BOURGOGNE - FRANCHE-COMTÉ BOURGOGNE - FRANCHE-COMP PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR Déposé le :

2 0 DEC. 2022



PLAN DE CONTRÔLE PERMANENT 2ème NIVEAU 2023			
DOMAINES DE CONTRÔLE	THEMATIQUES	FREQUENCE / METHODOLOGIE	COMMENTAIRES
	Sel des avoirs et Personne Politiquement exposée logicial PPE / Gel des avoirs + Arrêtés publiés au Journal Officiel)	Quotidien	
PRETS SUR GAGES	Respect des seulis de délégations Contrôler les engagements unitaires > 2 000 € et ≤ 3 000 € KYC (Know Your Customer) : contrôler la collecte des informations, de la vérification des documents poursis, de la consignation des éférents en base de données pour les clients déjà répertoriés et pour es nouveaux clients, la signature des contrats Contrôler les déjòts en nombre effectués par un même engagiste	Aensuol Exhaustif Exhaustif Par sondage / Exhaustif nouveaux Elients Exhaustif Par sondage	¥
	en montant (cumulé ou unitaire > 3 000 € par engagiste)	Mensuel Exhaustif Exhaustif	
		Mensuel Exhaustif	
		Mensuel Exhaustif	
	- Interroger BODACC pour les nouveaux clients concernés - Contrôler les alertes BODACC	Mensuel Exhaustif	
	Estimation / Montant prêté : - Respect de la réglementation (4/15 pour bijoux - 2/3 pour divers) pour les engagements uniquement	Trimestriel Exhaustif	
	Contrôles de 1er niveau : - S'assurer de l'effectivité des contrôles de 1er niveau réalisés par le responsable des PSG	Trimestriel	
	Inventaire des objets déposés en gage (contrôle commun Agent comptable / DRJ) : - Contrôler que le contenu des sachels ou des objets déposés en gage soit conforme au bulletin de orisée	Trimestriel Par sondage	Rédaction de rapports
	Taux usure : - Contrôler le respect des seuils de l'usure (publication Journal Officiel)	Trimestriel	Présentation au Comité d'audit et au Conseil d'Orientation et de Surveillance
	Mode de règlement : -Pour un même engagiste, contrôler les engagements et les dégagements (focus sur les règlements en espèces)	Trimestriel Exhaustif	
	Engagements / Dégagements par un même engagiste : - Contròle en nombre (2- à 5 contrals) - Contròle en montant (2-3 000 6)	Semestriel Exhaustif	
	Sécurité des objets : - Contròler coffre de transfert	Semestriel	
	Règlement des bonts : - Contròler l'identité de la personne qui perçoit le boni - Contròler les frais à percevoir et perçus	Semestriel	
	Inventaire des objets déposés en gage (contrôle effectué avec le responsable du service des PSG) : - Contrôler la présence physique de l'ensemble des lots / balance PSG - Contrôler les poinçons	Semestriel	
	Objets divers déposés en gage : - Détecter les cas de "concentration" d'œuvres d'un même artiste	Semestriel	
	Bonis à prescrire : - Contrôler les bonis arrivant à terme et non réglés	Annuel	
	Ventes aux enchères: - Contider le volte de vente - Contider le vontes requises (respect des délais + accord client) - Contider les ventes requises (respect des délais + accord client) - Contider les sursis de vente (molf + accord DG) - Contider les sursis de vente (molf + accord DG) - Suivis des bonis (information clients) - Contider PV de vente du CP (d'assurer que le personnel du CMD ou personnel du CP ne se porte pas acquéreur d'un bien proposé à la vente) - Contider les adjudications non honorées - Contider les objets à poincomments	Survenance	
SERVICES			建筑东部 名下
DIRECTION GENERALE	Protection de la cilentèle ; -Vérifler la conformité de la mise à disposition de l'information à la cilentèle	Semestriel	
	Politique tarifaire : - S'assurer de la conformité des taux appliqués (Cf. délibération du COS eVou NS)	Survenance	
	Prêts aux établissements publics - Encours (risques de crédit) (Cf. politique risques - Délib COS 27/10/2020)	Survenance	
COMPTABILITE ORDONNATEUR	Service fait : - Contrôler le "service fait" : vérifier les prestations effectivement rendues et non simplement un contrôle sur une simple vérification des plèces justificatives de dépenses	Semestriel	
RESSOURCES HUMAINES	Temps de travail : - Contrible les heures supplémentaires effectuées - Contrible les ARTT - Contrible les tickets restaurants	Annuel	Rédaction de rapports
	Compte épargne temps : - Contrôler le respect de la réglementation	Annuel	Présentation au Comité d'audit et au Conseil d'Orientation et de Surveillanc
	Agents territoriaux : -Contrôler les dossiers administratifs des agents	Annuel	
COMPTABILITE GENERALE	Etats règlementaires : - Controler les états réglementaires adressés à l'ACPR (contrôle des 4 yeux)	Au fil de l'eau Conformément au Calendrier ACPR	
	Placements de trésorerie : - Contrôler les placements de trésorerie dans le respect des limites de risques fixées (Cf. politique des risques - Délib COS 27/10/2020)	Semestriel	
DIRECTION INFORMATIQUE - SECURITE - IMMO	Informatique, Sécurité : - Contrôler les accès 15 - Contrôler la mise à jour des documents informatiques	Annuel	-
PRESTATAIRES EXTERIEURS	The second secon		

PRÉFECTURE DE LA COTE-D'OR

Déposé le :

